

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-08	Finances : Budget annexe ZA Bourianne – Affectation des résultats 2025
Date et heure de la séance	30 avril 2026 à 19h00
Lieu	Salle de la Mairie à DRUGEAC
Date de la convocation	18 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Jacques BRESSON
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	25
Nombre de pouvoirs	2
Présents ou représentés	27

Conseillers communautaires présents :

Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Delphine BRU
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
René DUBOURG
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Olivier PRAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

André ARNOULD	Andrée BROUSSE
Virgile LECLERC	Samuel LEBEAUX

Pouvoir donné à :

Absent :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-08	Finances : Budget annexe ZA Bouriannees – Affectation des résultats 2025
--------------------------------------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu l'approbation des résultats du Compte Financier Unique 2025 lors de la séance du 17 avril 2026 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,

- **CONSTATE** que le compte financier unique 2025 du budget annexe ZA Bouriannees fait apparaître les résultats suivants :

Résultat Bouriannees	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Opérations de l'exercice	97 101,00	0,00	31 399,00	68 965,45	128 500,00	68 965,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	-97 101,00			37 566,45	-59 534,55	
Résultats reportés		343 820,61		114 623,21		458 443,82
RESULTAT DE CLOTURE		246 719,61		152 189,66		398 909,27

- **DECIDE** de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

Résultat total à affecter : Excédent de fonctionnement	398 909,27
Affectation :	
Excédent de fonctionnement reporté au BP 2026 compte R 002	152 189,66
Excédent d'investissement à reporter au BP 2026 compte R 001	246 719,61

- **CHARGE** Monsieur le Président et Monsieur le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.

Présents ou représentés : 27

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 27

Votes pour : 27

Votes contre : 00

Fait à Mauriac, le 30 avril 2026,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jacques BRESSON

Olivier ROCHE